

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES**

**AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2020-02**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **2 mars 2020 à 20h00** à la salle du conseil municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Demandeur et identification du site concerné :

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure #2020-02 déposée par Monsieur Christian Bernier pour la propriété située au 55 route 132 à Baie-des-Sables sur le lot 151-P du cadastre de la Paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Macnider (Matricule : 7496-15-6244).

Nature et effets :

Autoriser la construction d'un nouveau bâtiment complémentaire de type abri à bois annexé au bâtiment complémentaire existant alors que l'ajout d'une annexe ou l'agrandissement du bâtiment existant n'est plus autorisable en vertu du chapitre 15.3 du règlement de zonage.

Le nouvel abri à bois aura une dimension de 4.88 mètres par 2.13 mètres avec un avant-toit excédentaire de 30 centimètres de largeur.

L'effet de cette dérogation, si elle est accordée par le conseil municipal, rendrait ce projet de construction conforme à la réglementation d'urbanisme en vigueur.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de cette séance.

Donné à Baie-des-Sables, ce 14 février 2020.

Adam Coulombe, g.m.a.
Directeur général et secrétaire-trésorier